



# BIENTRAITANCE ET PERSONNES VULNÉRABLES : MIEUX COMPRENDRE POUR AGIR POSITIVEMENT

Formation non certifiante

**Les risques de maltraitance auprès des personnes vulnérables nous obligent à reconstruire notre conception des soins, de l'accompagnement, de la prise en charge et à nous interroger sur les relations interpersonnelles, professionnelles et institutionnelles.**

## OBJECTIFS

- Différencier les concepts de maltraitance et de bienveillance
- Savoir identifier et repérer les situations de maltraitance et formes de violence en structure et/ou à domicile
- Différencier les notions de maltraitance, de violence, de négligence, d'omission
- Envisager les possibilités d'actions et de prévention de ces situations
- Avoir une réflexion éthique pour veiller à rester bientraitant
- S'approprier les moyens d'une dynamique de la bientraitance individuelle et collective

## CONTENU DE FORMATION

**Vulnérabilité : définition du Code pénal et caractéristiques (âge, maladie, infirmité, déficience physique/psychique, grossesse...)**

- Rappel sur le vieillissement : processus naturel et pathologies associées
- Définition du handicap, ses conséquences et ses concepts
- Données chiffrées

**Aspects juridiques et réglementaires**

- Identifier les maltraitances et connaître les conséquences
- Connaître les différentes formes de violence
- Prévenir les formes de violences institutionnelles
- La responsabilité civile et pénale des professionnels
- Promouvoir une dynamique de bientraitance pour soi et au niveau institutionnel (ANESM)
- Les numéros d'écoute : 119, 3977, 3919

**Les diverses formes de maltraitance et de violence exercées sur les personnes**

- Comment devient-on maltraitant ? Qui est maltraité ?
- Les signes indicateurs de maltraitance sur les personnes en institution et à domicile

## BON À SAVOIR

- ⌚ 14 Heures
- 📅 En Intra
- 📍 Formation continue • Présentiel

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel intervenant auprès de personnes vulnérables (âgées et/ou handicapées)

## PRÉREQUIS

-

## ACCESIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique :

<https://www.irfabfc.fr/accessible-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Formation réalisée en intra sur demande
- Pour plus d'informations, contacter :  
Jean-François LOUBIES  
[jfloubies@irfabfc.fr](mailto:jfloubies@irfabfc.fr)



# BIENTRAITANCE ET PERSONNES VULNÉRABLES : MIEUX COMPRENDRE POUR AGIR POSITIVEMENT

Formation non certifiante

## ET APRÈS ?

### Suites de parcours formations courtes de professionnalisation :

“Handicap mental et handicap psychique : les clés pour mieux accompagner” et “Restaurer l'autonomie et l'estime de soi chez la personne âgée”

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Études de situations apportées par les participants, apports théoriques, exercices en sous-groupes, temps d'échanges et d'analyses des pratiques professionnelles.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Début de formation :** auto-positionnement des stagiaires.
- **Fin de formation :** évaluation des acquis et de la satisfaction (questionnaire et échange collectif).
- **Après la formation :** remise d'une attestation individuelle et transmission d'un bilan aux employeurs.

## FINANCEMENT

- Nous consulter - tarif sur devis
- Plan de développement des compétences
- Prise en charge opco

LE + IRFA

- *Un titre de branche qui répond aux besoins des employeurs.*
- *Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.*
- *Du matériel professionnel, des espaces dédiés aux stagiaires, équipements informatiques.*

## RÉSULTAT & SATISFACTION

- Taux de réussite : 100 %
- Taux de satisfaction stagiaires : 89,2 %
- Taux d'atteinte des objectifs : donnée disponible dès la prochaine session